



Février 2010



Communauté de Communes
de l'Arpajonnais

NOUVEAU QUARTIER DU SOUCHET CONCERTATION PUBLIQUE MAIRIE DE LA NORVILLE

**LE 11 FEVRIER 2010
20 H 30 Salle du Conseil Municipal**

Par délibération du 17 décembre 2009 et dans le respect des projets de La Norville, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais a décidé le lancement des études préalables de concertation et de la définition du périmètre d'études en vue de la création d'une ZAC à vocation d'habitat, d'équipements publics et de commerce sur le site du Souchet à LA NORVILLE. Conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, il y a lieu de définir les modalités de concertation préalable associant le public pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

Ce projet vise à :

- créer un éco-quartier
- développer le parc de logements dans le respect des équilibres démographiques et des objectifs de l'article 55 de la loi SRU,
- assurer une augmentation de l'offre de logements en respectant les principes de mixité et de diversité du parc de logements, avec un phasage dans le temps,
- proposer des logements pour personnes âgées,
- mettre en œuvre un projet paysager cohérent avec l'aménagement de nouveaux espaces verts et/ou publics en lien avec les aménagements de voiries,
- permettre un traitement qualitatif et sécuritaire pour les sens de circulation, le calibrage des voies internes et des accès au site,
- assurer la réorganisation et la régulation des flux automobiles et des circulations douces,
- permettre l'implantation de commerces en continuité de l'existant.

La réunion publique se tiendra le Jeudi 11 février à 20 H 30 salle du Conseil pour vous présenter le site, le projet et ses objectifs.

Et, au fur et à mesure de leur élaboration, des documents seront mis à disposition du public en mairie de La Norville et au siège de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.

Le public pourra prendre connaissance du projet, et consigner ses observations sur le registre mis à sa disposition aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux de la mairie de La Norville et du siège de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais (8 bis rue Henri Barbusse à Arpajon).

Le président de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais,
Pascal FOURNIER

Le Maire de La Norville,
Bernard FILLEUL